



Rapport annuel

2008-2009

Coopérative de solidarité du Mont-Orford
18, rue de l'Aster
Canton d'Orford, Qc
J1X 6W7
www.cooporford.com

Informations générales

La Coopérative de solidarité du Mont-Orford a été légalement constituée le 15 septembre 2006.

La mission de la coopérative :

Se basant sur son histoire et les infrastructures actuelles de la montagne et du golf, la Coopérative veut être la spécialiste des activités et des événements d'ordre sportif et culturel en plain air. Elle travaillera en partenariat avec les organismes reconnus respectant les critères du développement durable, dans un esprit familial, communautaire et éducatif. Ce sera une offre complémentaire à toutes les activités proposées dans la région afin de créer une richesse économique, environnementale et sociale, par et pour les générations des gens d'ici.

Le Conseil d'administration

Voici, selon la régie interne, la répartition des postes des administrateurs :

Groupe	Catégories d'activités	Nombre d'administrateurs
1	Utilisateur	5
2	Travailleur	1
3	Soutien	1

Les membres du CA

	Nom	Catégorie	Terme
Siège 1*	Bertrand Larivée (président)	Membre de soutien	2006-2009
Siège 2*	André Martin (vice-président)	Membre utilisateur	2006-2009
Siège 3*	Michel Cousineau (trésorier)	Membre utilisateur	2006-2009
Siège 4	Michel Lafleur (secrétaire)	Membre utilisateur	2006-2011
Siège 5	Hugues Demers	Membre travailleur	2006-2011
Siège 6	Christiane Perrault	Membre utilisateur	2007-2010
Siège 7	Richard Lapointe	Membre utilisateur	2007-2010

**Postes en élection*

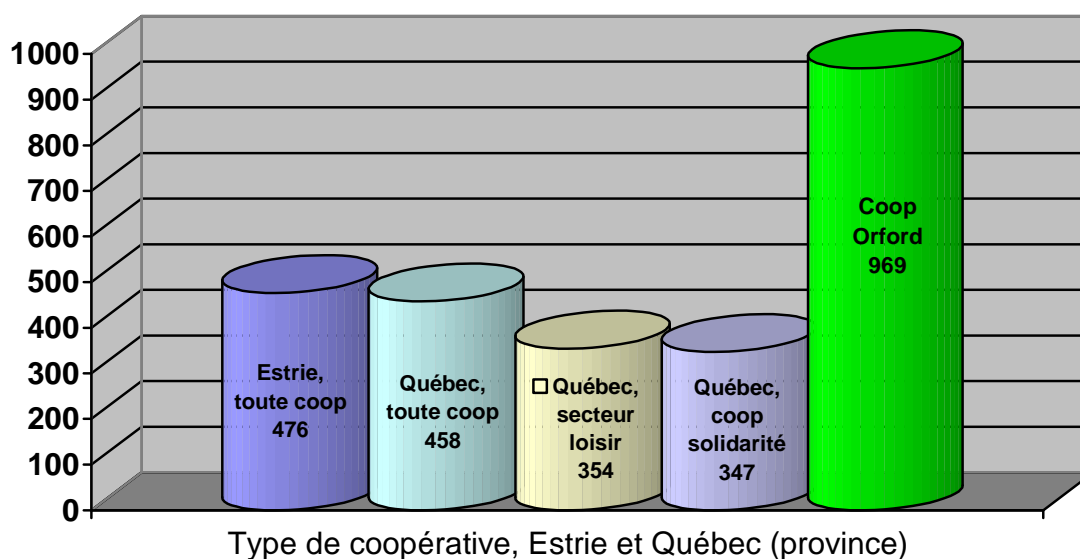
Le travail des administrateurs est entièrement bénévole et aucune somme d'argent n'a été versée à ces personnes.

Nombre de membres

La Coopérative de solidarité du Mont-Orford est ouverte à tous ceux et celles qui veulent participer à sa mission conformément aux règlements de sa régie interne. Parmi ces obligations, le membre doit souscrire ses parts sociales selon le tableau suivant :

Catégorie de membre	Nombre de parts sociales de 10 \$	Montant total (part de qualification)
Utilisateur individuel	20	200 \$
Utilisateur corporatif	100	1 000 \$
Travailleur	20	200 \$
De soutien individuel	20	200 \$
De soutien société en participation (groupe de citoyens)	20	200 \$
De soutien communautaire	20	200 \$
De soutien corporatif	500	5 000 \$

La coopérative compte 696 membres regroupant 978 personnes. Le graphique ci-après présente une comparaison entre le nombre de membres actuels dans la Coopérative et les moyennes régionale et provinciale de types de coopératives en activité (c'est-à-dire qui offrent des produits et/ou services à leurs membres).



Mot du président

L'année qui vient de passer fut marquée par deux événements importants pour le dossier du Mont-Orford. Le premier fut la remise du rapport final de la MRC Memphrémagog, rapport élaboré par un comité de parrainage qui avait eu le mandat du gouvernement de trouver une solution viable et durable à la station touristique du Mont-Orford. Des constats intéressants en sortirent et l'unanimité de réintégrer les terrains distraits du parc par la loi 23. Le deuxième événement qui ravise l'actualité est, sans contredit, les élections municipales et les déclarations de certains nouveaux élus. Mais entre les deux événements, c'est-à-dire 7 mois, aucune nouvelle du gouvernement et de sa représentante madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, Environnement et Parcs. RIEN.

Mais voilà que depuis les élections municipales récentes, le dossier du Mont-Orford refait surface par des déclarations diverses et les possibilités plus éminentes d'un dénouement. Continuons à penser que le gouvernement n'acceptera **pas de construction de condominiums à la montagne et qu'il n'exclura non plus, dans son projet, la possibilité d'inclure de nouveau les terrains actuellement distraits des limites du parc National.**, Cette réintégration des terres demeure, pour nous, la seule garantie qu'il n'y aura jamais de construction dans le parc.

Si beaucoup de citoyens et de citoyennes avaient le sentiment que le dossier du Mont-Orford est désormais classé, la réalité nous rattrape actuellement. Des informations circulent au fait que le gouvernement s'apprêterait bientôt à proposer les paramètres de l'appel d'offres pour y trouver le meilleur gestionnaire de la station. La Coopérative a donc fait ses devoirs, tels que demandés à la dernière assemblée générale de novembre 2008 : celui de compléter son plan d'affaires pour être prêts à se présenter lors de la prochaine annonce du gouvernement. C'est ce que nous avons fait avec les données que nous avons. De plus, nous répétons depuis le début des activités de la Coopérative que le gouvernement a la responsabilité de définir des paramètres dans son appel d'offres qui tiennent compte de la réalité de l'économie et de la structure de la coopérative. Notre projet, qui existe depuis plus de trois ans maintenant, doit être considéré à sa juste valeur dans les critères qui seront divulgués par le gouvernement prochainement.

Parce qu'il faut souligner que les nombreuses interventions et rencontres que nous avons réalisées dans le milieu, ne nous ont jamais permis d'avoir les chiffres officiels des dernières années d'activités à la montagne et au golf. Comme le reste de la population, nous n'avons pas eu accès au rapport final, ni aux études réalisées par le comité de parrainage de la MRC (ou plutôt de ses sous-comités sectoriels), notamment au niveau des études de rentabilité. C'est un paradoxe : le gouvernement demande des projets novateurs pour la station et la région et il nous fut impossible d'obtenir les données réelles pour compléter notre travail. Nous souhaitons qu'aucune organisation de l'économie traditionnelle et de développeurs immobiliers n'aient été privilégiés en ce sens. Si non, nous dénoncerons vivement le processus lui-même qui donnerait accès à des données privilégiées. Il est temps de reconnaître qu'il existe d'autres façons de

gérer équitablement et durablement des entreprises et des secteurs. La Coopérative en est un qui est d'ailleurs de plus en plus nécessaire de reconnaître dans nos univers économiques en pleine crise.

La gestion des argents de la Coopérative

Une autre tâche qui a occupé le Conseil d'Administration est la gestion des argents que la Coopérative a récoltés pour réaliser sa mission. Rappelons que dans le contrat du membre, les parts de qualification sont de 200\$ et il est spécifié que la coopérative peut utiliser jusqu'à 25% de ce montant (proposition adoptée à l'AGA du 21 janvier 2007) soit 50\$ pour ces frais de fonctionnement. Suite aux différentes dépenses de la coopérative l'an dernier, la valeur des parts était de 152\$. Suite aux activités de la Coopérative cette année, les parts de qualification des membres ont maintenant une valeur de 190\$.

Je tiens également à souligner que le travail des administrateurs de la Coopérative se fait bénévolement. Aucun jeton de présence et aucun remboursement de frais de déplacement ou autre, n'ont été versés aux administrateurs. Nous estimons que plus de 1,000 heures de bénévolat ont été nécessaires pour le travail des activités de la Coopérative.

Par ce travail et ces résultats, nous sommes en mesure de poursuivre notre mission sans affecter la valeur des parts de qualification des membres qui nous serviront à investir dans la montagne afin de se donner de meilleurs services quand la Coopérative sera gestionnaire des activités de cette partie de la station touristique.

Conclusion

Voilà donc, en résumé, les principales activités et résultats de notre Coopérative.

Comme l'an dernier, nous savons que nous avons à lutter contre des préjugés et des intérêts partisans. Notre défi est toujours de **maintenir notre mobilisation, augmenter le nombre de membres de la Coopérative, poursuivre nos réflexions, toujours améliorer notre projet et rebâtir l'esprit des pionniers de notre parc au service de nos communautés**. Inutile de vous souligner que l'année 2010 sera déterminante pour la Coopérative et pour la station du Mont-Orford. Soyons à l'écoute des tendances qui se dessineront bientôt.

En terminant, je veux remercier chacun des membres de la Coopérative pour leurs gestes concrets, leurs idées et leur courage à proposer une solution non partisane. Je veux également remercier tous les bénévoles qui de près ou de loin soutiennent la Coopérative et continuent, à leur façon, de travailler à ce projet collectif.

Bertrand Larivée
Président

Rapport d'activités

1- Réunions du Conseil d'Administration

Au cours de la dernière année, les administrateurs du conseil d'Administration se sont réunis à près de 25 reprises. Plus de 1,000 heures de bénévolat ont été consacrées aux destinées de la Coopérative.

2- Rencontres avec des leaders et décideurs de la région

Le Conseil d'Administration a continué sa tournée des leaders de la région.

- le député Pierre Reid (14 mars 09),
- le mandataire du gouvernement pour le dossier Orford M. Jean François Munn (mai 09)
- de Vertendre, Alain Chagnon (2 mai 09)
- l'ex-maire de Magog (quand il était maire), Marc Poulin (juin 09)
- le directeur général Tourisme Estrie, Alain Larouche (6 juin 09)
- la directrice de la station de ski du Mont Orford, Brigitte Marchand (les 5 mai 09 et 4 sept 09)
- de Ski Bromont, Charles Désourdy (17 septembre 09)

De plus, nous avons écrit deux lettres à la ministre Line Beauchamp (ministre du lui demandant la possibilité de la rencontrer (une datée du 5 janvier 09, l'autre du 14 mars 09). Aucune réponse.

Le lendemain des élections municipales, nous avons également demandé, par écrit, une rencontre avec madame Vicki May Hamm, la nouvelle mairesse de Magog. Nous attendons un rendez-vous.

3- Financement du plan d'affaires (tournoi de golf)

L'an passé, en 2008, la Coopérative avait soumis à la caisse Desjardins du lac Memphrémagog et à la caisse d'Économie solidaire de Québec deux demandes pour financer notre plan d'affaires d'une hauteur de 10,000\$ chacune. Nous avons reçu de la caisse Desjardins Memphrémagog \$5000.00. L'autre versement se fera sous peu. Nous avons également reçu de la caisse d'Économie solidaire \$10,000.00. Nous avons aussi un accord de principe avec le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) pour un appui financier supplémentaire de 5,000\$. C'est avec grande fierté que nous avons obtenu ces financements qui nous ont permis d'aller de l'avant avec le projet de la Coopérative.

Pour utiliser le moins possible les parts sociales des membres, l'an passé, la Coopérative avait organisé aussi un tournoi de golf et avait ainsi récolté quelque

\$13,100.00. Pour les mêmes raisons de financement d'un plan d'affaires sans affecter les parts sociales des membres, nous en avons organisé un autre cette année. S'est déroulé le 25 septembre dernier le deuxième tournoi de golf de la Coopérative de solidarité du Mont-Orford, sous la présidence d'honneur de monsieur Claude Béland, ancien président du mouvement Desjardins et membre de la Coop Orford. 145 personnes se sont données rendez-vous sur le magnifique parcours aux couleurs automnales de golf du Mont-Orford, dans un décor féérique. Cette journée nous a permis de ramasser quelque \$10,600.00.

Un grand merci à tous nos bénévoles, à nos nombreux commanditaires, aux participantes et participants pour avoir fait de cette journée un grand succès. Nous tenons à souligner l'apport significatif du mouvement Desjardins à cette journée. Nous avons senti une véritable et concrète solidarité inter coopérative lors de cette activité qui mérite d'être soulignée.

Un merci spécial à Marc Rolland et Lucie Larivée qui ont travaillé d'arrache-pied pour faire de deuxième tournoi de golf un autre grand succès.

4- Réalisation du plan d'affaires

Comme vous le savez, la Coopérative avait retenu les services du groupe MCE-Conseil pour le développement de son plan d'affaires. MCE-Conseil est une firme de consultants réputée, elle est le leader au Québec dans le développement et la prise en compte des réalités des organisations coopératives. Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur ses précieux services. Le conseil d'administration de la Coopérative a rencontré à cinq reprises les conseillers de MCE pour l'élaboration du plan d'affaires (3 décembre 2008, 14 mai 09, 7 août 09, 4 septembre 09 et 19 novembre 09). Le plan est pratiquement finalisé.

5- Communication avec les membres

Au cours de la dernière année, le dossier du Mont-Orford a quelque peu stagné. Entre mars et novembre, c'est-à-dire entre le dépôt du rapport final de la MRC Memphrémagog au gouvernement et les élections municipales peu d'informations ont circulé, à un point tel que beaucoup de personnes pensaient que ce dossier épineux était réglé. La Coopérative a cherché, néanmoins, à communiquer à ses membres les données susceptibles de les intéresser. Elle a également écrit un document qui pose un regard critique sur le rapport de la MRC intitulé : *Commentaires généraux. Rapport final de la MRC*. Vous pouvez le consulter sur notre site : www.cooporford.com

Finalement, lors de l'assemblée de SOS Orford à Magog qui a eu lieu le 26 septembre 2009 à la mairie d'Orford, la Coopérative a fait une courte présentation de son projet. Cet exposé a suscité de nombreux commentaires positifs de la part des participants qui semblent découvrir que le modèle coopératif est le modèle de gestion que la station touristique a besoin actuellement.

6- Rappel de certains événements et actualités 2008-2009

23 novembre 2008 : assemblée générale

24 novembre 2008 ; Jean Charest fait son mea culpa reconnaissant avoir pris une mauvaise décision concernant le parc du Mont-Orford

26 novembre 2008 dans *La Tribune*: La Coopérative réclame une annonce avant les élections provinciales

27 novembre 2008 dans *La Tribune* : La Coopérative réclame les états financiers

Décembre 08 dans *La Tribune* : La Coopérative réclame, auprès du gouvernement, un plan concret pour la relance du centre de ski

21 mars 09 : Dépôt du rapport de la MRC à la ministre Line Beauchamp qui semble favorable au plan de relance de la MRC

Mars 09: monsieur Jean-Francois Munn est nommé mandataire du gouvernement pour trouver une solution au dossier Orford

Mars 09 : Le gouvernement prolonge le mandat de Soroma jusqu'au printemps 2010

Mars 09 : Recours collectif des donateurs de terrains dans le parc du Mont Orford

Septembre 09: le recours collectif ne peut être entendu car il n'y a que 2 donateurs

16 octobre 2009 (version électronique du *Refllet du Lac*): en campagne électorale, Vicki May Hamm affirme soutenir le projet de la Coopérative, le financement régional et la réintégration des terres

1er novembre 09 : nouvelle mairie à Orford et à Magog

10 novembre 09 : Pierre Bastien, nouveau maire d'Orford, ouvre la porte au développement dans le parc

10 novembre 09 : Pierre Reid dit non au développement tel que proposé par le nouveau maire d'Orford

10 novembre 09 : *La Tribune* nous apprend que Vertendre a déjà déposé un plan d'affaires pour devenir gestionnaire du Mont Orford.

26 novembre 09 (version électronique du *Refllet du Lac*): nomination d'un nouveau préfet à la MRC Memphrémagog, monsieur Gérard Marinovich, maire d'eastman ainsi que autres maires qui forment le conseil d'administration de la MRC : Jacques Demers Ste-Catherine-de-Hatley), Jacques Marcoux (Canton de Potton) et Pierre Bastien (Canton d'Orford). La relance d'Orford est une priorité pour le nouveau préfet.

Le rapport du vérificateur financier

Voir document en annexe.